

DECLARATION DE CONFORMITE UE

selon **LA REGLEMENTATION sur les EPI (UE) 2016/425**

Le constructeur, assumant l'entière responsabilité de cette déclaration de conformité :

JUTEC GmbH | Am Autobahnkreuz 6 - 8 | DE-26180 Rastede

déclare par la présente que l'équipement de protection individuel décrit ici (EPI) :

vêtements de protection thermique KA-2

**Veste : HSJ | Veste : HSJ6 | Veste : HSJ7 | Pantalon : HSH | Manteau : HSM | Manteau : HSM6 | Manteau : HSM7
Manteau dos ouvert : HSFM | Guêtre : HSG | Protections pour les bras : HSA**

est conforme aux dispositions de la réglementation (UE) 2016/425 et de la norme : DIN EN ISO 11612:2015. Ce produit est un EPI de la catégorie III selon l'annexe I de la réglementation et s'avère équivalent à l'EPI faisant l'objet de l'attestation établie par

l'autorité d'essai et de certification de

**DGUV Test (numéro d'identification 0299) | Secteur Equipements de Protection Individuelle
Zwengenberger Straße 68 | 42781 Haan,**

attestation d'examen n° **PS 19050103 du 2019-11-18**, sans oublier le module de procédure D de la réglementation (UE) 2016/425 sous le contrôle de l'organisme notifié

autorité d'essai et de certification de

**DGUV Test (numéro d'identification 0299) | Secteur Equipements de Protection Individuelle
Zwengenberger Straße 68 | 42781 Haan,**

auquel le produit est soumis.

Rastede, 2019_12_03

JUTEC GmbH



Stefan Jung
CEO